

Actes d'état civil : typologie

Copie intégrale :

Une **copie intégrale** est une reproduction fidèle de l'acte original.

Extrait avec filiation :

Un **extrait avec filiation** est une synthèse de l'acte original qui reprend l'identité de l'intéressé, les noms et prénoms de ses parents ainsi que les mentions relatives à sa vie (mariage, divorce, PACS, décès...).

Extrait sans filiation :

Un **extrait sans filiation** est une synthèse de l'acte original qui reprend l'identité de l'intéressé et les mentions relatives à sa vie (mariage, divorce, PACS, décès), mais sans indication des noms et prénoms de ses parents.

Extrait plurilingue :

Un **extrait plurilingue** est un extrait avec filiation où les rubriques sont traduites en plusieurs langues (document destiné à être utilisé à l'étranger)